

Boni de rendement de l'Assurance vie entière de BMO Assurance



Simple. Clair. Un rendement fondé sur l'expertise.



À propos du régime

L'Assurance vie entière de BMO Assurance est un régime permanent d'assurance vie sans participation qui offre une prestation de décès dont la valeur augmente ainsi qu'une valeur de rachat garantie et des primes payables pendant 10 ou 20 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans, après quoi la police est entièrement libérée.

La prestation de décès dont la valeur augmente (au-delà de la garantie de base) repose sur un boni de rendement annuel que BMO Assurance utilise automatiquement pour acquérir une garantie d'assurance vie « libérée » supplémentaire (ou « bonifications d'assurance libérée ») au-delà de la garantie de base.

Boni de rendement

Tous les ans, BMO Assurance calcule un boni de rendement à chaque anniversaire d'assurance selon un taux de boni de rendement que nous déclarons annuellement. Nous utilisons ensuite ce boni de rendement automatiquement pour acquérir une garantie d'assurance vie « libérée » supplémentaire (ou « bonification d'assurance libérée »), ce qui augmente le montant de la prestation de décès et la valeur de rachat de la police, *sans frais autres que les primes pour la garantie de base*.



Simple

BMO Assurance utilise une formule simple pour calculer le boni de rendement de chaque police : nous multiplions le taux du boni de rendement que nous déclarons pour l'année d'assurance par la somme de la valeur de rachat garantie pour la couverture de base et du solde des paiements additionnels (le cas échéant).

Boni de rendement

= taux du boni de rendement X (valeur de rachat garantie de la couverture de base et du solde des paiements additionnels [le cas échéant])



Clair

Le boni de rendement est établi selon les facteurs suivants : a) la valeur de rachat garantie de la couverture de base et b) tout paiement additionnel que vous choisissiez d'effectuer en sus de vos primes contractuelles.

BMO Assurance déclare le taux du boni de rendement chaque année à l'avance, et le taux entre en vigueur le 1^{er} mai de l'année concernée.

Le taux du boni de rendement, que BMO Assurance garantit, ne sera jamais négatif.

Taux du boni de rendement

Ne sera jamais négatif, c'est garanti



Un rendement fondé sur l'expertise

La stratégie sous-jacente au régime combine l'expertise de BMO Assurance, de BMO Gestion d'actifs inc. et de BMO Marchés des capitaux. Ces entreprises sont des membres de BMO Groupe financier, un des plus importants fournisseurs de services financiers diversifiés en Amérique du Nord.

Même si les primes versées au titre des polices d'Assurance vie entière de BMO Assurance constituent une partie de l'actif général de la société, le rendement utilisé pour déterminer le taux du boni de rendement repose sur une stratégie d'attribution qui suppose que toutes les primes, après déduction des dépenses, sont affectées aux liquidités et aux titres à revenu fixe.

Nous conservons une grande partie du rendement net provenant des titres à revenu fixe acquis par BMO Assurance. Nous utilisons le reste pour acheter des options d'achat longue durée sur indices boursiers. Nous nous servons du rendement de ces options d'achat ajouté à celui tiré des titres à revenu fixe pour déterminer le rendement total sur lequel repose le taux du boni de rendement déclaré par BMO Assurance.

Par ailleurs, BMO Assurance réduit la volatilité du taux du boni de rendement grâce à une formule de nivellement dont l'objectif est de fournir des rendements stables et à long terme aux titulaires de police.

Et contrairement à ce qui arrive pour d'autres produits semblables offerts sur le marché, les dépenses, les déchéances et les résultats au chapitre de la mortalité de la société d'assurance n'ont aucune répercussion sur les rendements. Ces facteurs peuvent ajouter des niveaux de complexité lorsqu'il faut déterminer le rendement que les titulaires de police peuvent s'attendre à recevoir.

Avec l'Assurance vie entière de BMO Assurance, c'est clair. Tous ces autres facteurs (notamment les améliorations au chapitre de la mortalité) ont été pris en compte dans le régime. Le taux du boni de rendement repose sur le rendement à long terme des titres à revenu fixe ainsi que les rendements boursiers – il n'est pas fondé sur la rentabilité actuelle de l'Assurance vie entière de BMO Assurance ou sur celle de la société d'assurance elle-même.

Facteurs utilisés dans le calcul du taux du boni de rendement :

- rendement net provenant des titres à revenu fixe
- rendement provenant des options d'achat sur indices boursiers
- formule de nivellement réduisant la volatilité d'une année à l'autre

Notre engagement envers vous

BMO Société d'assurance-vie, une entité de BMO Groupe financier, est heureuse de pouvoir vous aider à combler vos besoins financiers. Nous nous sommes engagés à respecter et à protéger la confidentialité des renseignements personnels que vous nous confiez. Il importe que vous sachiez quels renseignements nous recueillerons, comment nous les utiliserons et qui pourra les consulter.



Pour connaître notre politique à cet égard, veuillez consulter la rubrique Confidentialité sur [bmoassurance.com](https://www.bmoassurance.com).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur BMO Assurance ou sur nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :



BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



1-877-742-5244



[bmoassurance.com](https://www.bmoassurance.com)

BMO  **Assurance**

Ici, pour vous.^{MC}

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous référer au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

793F (2020/06/01)

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.